



M DU CÔTÉ DE Marennes



pages 4-5

DOSSIER

Construction de l'école élémentaire

pages 6 à 8

Notre village



Rénovation énergétique de l'éclairage public

L'éclairage public à LED offre de nombreux avantages par rapport à l'éclairage public traditionnel. Il limite la pollution lumineuse et les émissions de CO₂, nécessite peu d'entretien et possède une excellente durée de vie. La puissance électrique des LEDs peut être modulée au besoin, ce qui permet de gagner en confort tout en économisant de l'énergie.

Le passage à l'éclairage public à LED sur la commune de Marennnes est en cours de réalisation par la société SOBACA mandatée par le SYDER. Elle interviendra par secteur, sans fermeture de la voirie, mais avec une circulation alternée par des feux tricolores lorsque cela sera nécessaire.

La fin de l'intervention est estimée à mi-mars 2024.



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le maire est responsable de la gestion des risques majeurs et de la mise en sécurité de sa population.

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil réalisé à l'échelle communale permettant de se préparer à un événement affectant la population. Il doit apporter des réponses rapides et adaptées dans la gestion d'un risque majeur.

Afin de s'approprier l'outil du PCS, la mairie a participé à 2 réunions de travail et un exercice de crise, organisés par le cabinet Gerisk – experts dans la prévention des risques professionnels et risques majeurs.

Exemples d'événements : inondation à Vaison-la-Romaine (1992), explosion de l'usine AZF à Toulouse (2001), incendie de l'usine Lubrizol à Rouen (2019).

Rappel DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) :

Ce document informe la population des bons réflexes à avoir. Il a été distribué dans vos boîtes aux lettres et est à conserver. Des exemplaires sont disponibles à la mairie.

3 Colis de Noël

Comme chaque année au cours du mois de décembre, le CCAS de Marennnes offre aux personnes de 70 ans et plus, un repas collégial ou un colis de Noël garni de petites douceurs. Celui-ci est accompagné d'un dessin réalisé par les enfants de l'école élémentaire de Marennnes. L'action est coordonnée par les enseignants qui collectent plus de 200 dessins.

Les membres du CCAS et les élus se mobilisent, pour porter personnellement ce présent au domicile de nos aînés et pour conserver un lien entre les générations.

4 Attention aux doubles boîtes aux lettres

Si vous avez une boîte aux lettres au portail de votre maison ainsi qu'une autre boîte aux lettres au bout de votre rue ou lotissement, merci d'en condamner une des deux, afin de faciliter la distribution du courrier.



Mairie de Marennnes

167 rue Centrale

Site internet :

www.marennnes.net

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h00 à 12h00
mardi de 13h30 à 18h30
mercredi de 8h00 à 12h00
jeudi de 8h00 à 12h00
vendredi de 13h30 à 17h30

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 03 40 ou par mail à l'adresse suivante :

contact@marennnes.net

Bibliothèque municipale

Elle est située au rez-de-chaussée de la maison des associations. L'adhésion est gratuite pour tous.

Horaires habituels d'ouverture :

mercredi de 15h00 à 18h00
jeudi de 15h30 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 06 69 ou par mail à l'adresse suivante :

bibliotheque@marennnes.net



**" Je voudrais
remercier le
personnel
communal
pour son
implication
dans la bonne
marche de
l'institution."**

Sachons prendre du recul sur l'instant présent, il nous permettra d'avancer dans le futur.

Au mois de mars 2020, nous nous sommes présentés devant vous avec un plan de mandat qui, sans être pléthorique, n'était pas moins ambitieux pour notre commune.

Dans ce mandat, nous finaliserons le nouveau groupe scolaire, l'ouverture de la résidence seniors, la réhabilitation de la maison place du champ de mars, la mise en place de la vidéoprotection, le passage aux leds de l'éclairage public, et la restructuration du carrefour du parvis de l'église.

Nous avons subi de plein fouet une crise sanitaire sans précédent dans notre pays, suivie d'une crise économique inflationniste inattendue. La diminution des subventions attendues, l'augmentation des taux d'intérêts et la décision du gouvernement de supprimer la taxe d'habitation, nous ont amenés à prendre la décision impopulaire, mais néanmoins nécessaire, d'augmenter le pourcentage communal de la taxe foncière. Aussi, je voudrais remercier le personnel communal pour son implication dans la bonne marche de l'institution, et plus particulièrement notre DGS qui a mis à disposition de la commune, des compétences qui dépassent largement le cadre de sa fonction. Merci Jacky.

Sachons prendre du recul sur l'instant présent, il nous permettra d'avancer dans le futur.

«Il y a plus de fous que de sages, et dans le sage même, il y a plus de folie que de sagesse.»

Nicolas Chamfort

Je vous souhaite à tous une année de bonheur, et dans le bonheur, il y a la santé.

Bonne lecture,

Votre maire,

Timotéo Abellan

Sommaire

pages 4-5 DOSSIER : Construction de l'école élémentaire

page 6 à 8 • Notre village

page 9 • Quoi de neuf ?

page 10 • L'info Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

page 11 • Portrait

page 12 • Le saviez-vous ? • Agenda • Jeux

DU CÔTÉ DE
Marennnes

Journal d'informations municipales n°43

Les surfaces

1850 m² d'espace clos et couverts dont un espace de restauration de 320 m² et un espace polyvalent de 205 m².

Construction de l'école élémentaire

Le projet de la construction de l'école se poursuit et c'est en ce début d'année 2024 que les travaux vont débuter pour par une livraison prévue en septembre 2025.

Le nouveau groupe scolaire accueillera les élèves de l'école élémentaire (du CP au CM2). L'objectif est de pouvoir accueillir les élèves à la rentrée scolaire 2025. Ce projet a pour ambition de répondre à plusieurs objectifs :

- Augmenter la capacité d'accueil de l'école élémentaire actuelle et améliorer l'environnement des enfants (espaces extérieurs, évolutions des besoins).
- Améliorer le fonctionnement de la restauration.
- Améliorer le fonctionnement de l'accueil périscolaire.
- Anticiper les besoins de mutualisation de certains locaux pour des usages non-scolaires.

Budget : Le cout des travaux s'élève à 5 964 096,26 € TTC auquel s'ajoutent les frais études. Le cout de l'opération totale s'élève à 7 677 000 € TTC. La commune a contracté un prêt bancaire de 4 700 000 € sur une durée de 20 ans. La commune a obtenu pour

ce projet une subvention 405 000 € de l'État et une subvention de 110 000 € du Département.

Plusieurs années de travail ont été nécessaires avant de pouvoir attaquer les travaux. Retraçons le chemin parcouru :

- **Conseil municipal du 13/04/2021** : vote pour l'attribution d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création du nouveau groupe scolaire. Les missions confiées à cette AMOA étaient de réaliser l'étude de faisabilité, le pré programme et le programme fonctionnel technique et détaillé.

- **Conseil municipal du 23/11/2021** : vote pour l'approbation du programme relatif au projet de création d'un nouveau groupe scolaire et lancement du concours pour la sélection de l'architecte du projet. Le choix de l'architecte se fait selon une procédure de concours régie par l'article R 2162-16 du Code de la commande publique.



1^{er} coup
de pelle le
22/01/2024

- **Conseil municipal du 28/06/22** : vote pour entériner le choix du groupement d'architectes (Insolites Architectures).
- **Conseil municipal du 31/01/23** : vote pour arrêter les modalités de financement du nouveau groupe scolaire ;

- **Conseil municipal du 28/02/23** : validation des marchés d'étude géotechnique et d'étude hydrogéologie et Signature du permis de construire.
- **Conseil municipal du 09/05/23** : validation de l'avant-projet définitif (ADP) ;
- **Conseil municipal du 12/09/23** : autorisation de programme et du crédit de paiement ;
- **Conseil municipal du 17/10/23** : autorisation de signature d'un contrat de prêt ;
- **Conseil municipal du 14/11/23** : attribution des marchés de travaux.

Le programme prévoit la création d'un groupe scolaire comprenant :

- 9 classes, dont 2 qui seraient dédiées à l'accueil périscolaire d'élémentaire ;
- 1 salle polyvalente avec un accès indépendant ;
- 1 restaurant scolaire sous forme de self ;
- Des bureaux et espaces communs.



Vue de dessus du projet de l'école

22 janvier 2024 Démarrage des travaux

JANVIER

Terrassement, réseaux, voirie

2025

FÉVRIER

MARS

Les aménagements extérieurs en espace vert doivent être terminés en mars 2025

MARS

Gros œuvre, charpente

DÉCEMBRE

SEPTEMBRE

Aménagement intérieur (menuiserie, peinture, revêtement de sol, plomberie, électricité, etc.)

JUIN

JUIN 2025
Fin des travaux



Résidence seniors

La résidence Senior de 51 logements doit être livrée dans quelques semaines. Les dernières finitions sont en cours dans les bâtiments et les travaux extérieurs (crépis, voies d'accès, etc.) sont désormais visibles par tous.

Un dossier spécial a été réalisé sur ce projet dans le dernier bulletin municipal que vous pouvez consulter en mairie ou sur le site web de la municipalité. Il est à

noter que si vous souhaitez bénéficier d'un logement aidé au sein de cette résidence, vous devez déposer un dossier de candidature et disposer d'un numéro de demandeur de logement social. Si vous ne disposez pas déjà d'un tel numéro, vous pouvez l'obtenir en vous inscrivant sur le lien suivant :

www.demande-logement-social.gouv.fr/

Vidéo protection sur notre commune



Le réseau de vidéo protection est désormais opérationnel sur la commune de Marennes. Ce réseau a été construit en relation étroite avec la gendarmerie afin d'identifier les zones les plus pertinentes à équiper. Les caméras permettent de sécuriser certains sites de la commune, mais également les entrées/sorties du village afin de permettre une protection plus large du territoire.

La première tranche d'installation, dans le village, est terminée, avec l'installation de caméras sur 9 sites. Les deux tranches suivantes, au stade et dans la zone d'activité restent à finaliser.

2 types de caméra sont déployés sur les différents sites :

- des caméras d'ambiance, orientables, avec un champ large
- des caméras à lecture de plaque, fonctionnant de jour comme de nuit

Le coût de ce projet, plébiscité par les Marennois, s'élève à 255 366 € HT. Il a été largement subventionné par la région et par la CCPO, respectivement à hauteur de 100 650 € et 40 000 €.

Les images enregistrées sont exploitables uniquement sur réquisition de la gendarmerie.

Aménagement du parvis de l'église



Sous la maîtrise d'ouvrage de la CCPO, l'espace du parvis de l'église, de la salle des fêtes et celui du parking de la montée de Fontagnière, se transforme.

Ces travaux qui visent le verdissement, l'embellissement et la sécurisation de ce secteur sont l'occasion de mettre en conformité pour les accès PMR l'arrêt de bus situé sur la D150, d'améliorer la gestion des eaux pluviales et de repenser les espaces de stationnement.

Les travaux qui vont être réalisés sur la voirie impacteront les riverains et les flux de circulation qui traversent le village. Le phasage de ces travaux a été pensé, en tenant compte des périodes de vacances scolaires, pour limiter au maximum les impacts. Les différentes phases sont consultables sur le site web de la commune.



Le tri des biodéchets alimentaires à la portée de tous



Depuis le 1^{er} janvier 2024, les citoyens sont soumis à l'obligation de trier leurs biodéchets.

Que sont les biodéchets ?

- Épluchures de fruits et légumes
- Restes de repas
- Peaux de fruits, coquille d'œuf, trognon, fane
- Fleurs coupées, plantes d'intérieur

26 % de nos poubelles grises sont remplies de déchets alimentaires qui sont incinérés ou enfouis.



Saviez-vous que nos biodéchets peuvent être transformés en ressources précieuses ?

Pourquoi valoriser nos biodéchets ?

- **Réduire notre empreinte carbone** : en valorisant nos biodéchets, nous contribuons à réduire les émissions de CO₂. **Chaque tonne de biodéchet valorisée produit entre 800 à 900 kg de fertilisant naturel.**
- **Créer de l'énergie propre** : la méthanisation des biodéchets permet de produire du biométhane, une énergie renouvelable. Saviez-vous qu'une tonne de biodéchets valorisée en méthanisation peut alimenter le chauffage d'un foyer pendant 3 mois ? C'est aussi l'équivalent de l'énergie nécessaire pour faire tourner une machine à laver pendant 6 ans.

Méthodes de Valorisation des Biodéchets

- **La Méthanisation** est un processus qui permet de transformer les biodéchets en biogaz (méthane) et en digestat (fertilisant). Les installations de méthanisation sont de plus en plus nombreuses en France, offrant une solution durable pour nos déchets organiques.
- **Le Compostage** est une méthode naturelle qui transforme les biodéchets en compost riche en nutriments. Vous pouvez composter chez vous ou utiliser les services de votre commune pour collecter les déchets verts.
- **Le Lombricompostage** : les vers de terre sont de précieux alliés pour décomposer les biodéchets et produire un excellent compost. Vous pouvez installer un lombricomposteur dans votre jardin ou sur votre balcon.

Ensemble, agissons pour transformer nos biodéchets en ressources précieuses !



Quoi de neuf



CHAMPS DE MARS EN TRAVAUX

Les travaux de réhabilitation du bâtiment communal, situé au nord-ouest de la place du champ de mars, ont débuté le lundi 5 février 2024.

Le remplacement de l'escalier intérieur existant par un escalier extérieur, sur la face nord du bâtiment, a permis d'augmenter la surface habitable des logements et d'optimiser l'agencement des pièces.

Ces travaux d'un montant total de 506 570 € HT vont permettre la création de deux appartements de type T3 en R+1 et R+2, et d'une surface commerciale en rez-de-chaussée. La subvention, de 106 200 € de la préfecture du Rhône et de 5 000 € du département du Rhône, permettent, d'alléger pour la commune, le coût de ce projet de réhabilitation.



Du nouveau pour la salle des fêtes

Les chaises et tables de la salle des fêtes ont été remplacées. Ces nouveaux mobiliers sont robustes et beaucoup plus légers que les anciens, facilitant ainsi leur manipulation. Le coût de ce mobilier s'élève à 10 000 €. Les anciennes tables seront probablement cédées, manifestez-vous si vous êtes intéressés. Les dons qui seraient versés viendront abonder dans le budget de la commune alloué au CCAS.

ISOLATION PHONIQUE ET THERMIQUE



Pour améliorer l'isolation phonique et thermique des bâtiments communaux, les fenêtres du 1^{er} étage de la mairie et celles de la salle de réunion, au-dessus de la salle des fêtes, ont été remplacées. Le montant de ces travaux s'élève à 24 000 €.



L'ÉTÉ APPROCHE À GRANDS PAS, ET AVEC LUI, L'OPPORTUNITÉ DE DÉCROCHER UN EMPLOI SAISONNIER. VOUS AVEZ ENTRE 17 ANS ET PLUS, ET VOUS CHERCHEZ UN TRAVAIL POUR CET ÉTÉ ? NE CHERCHEZ PLUS ! LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON VOUS INVITE AU FORUM JOBS D'ÉTÉ 2024.

Quand et où ?

- **Date** : Mercredi 3 avril 2024
- **Heure** : De 14h00 à 18h00
- **Lieu** : Espace Louise Labé, Saint-Symphorien-d'Ozon

Pourquoi participer ?

Rencontrez des entreprises locales

Le forum est l'occasion idéale pour échanger avec des recruteurs et découvrir les opportunités d'emploi dans notre région. Que vous soyez passionné par la restauration, le tourisme, la vente, ou tout autre domaine, vous trouverez des employeurs prêts à vous accueillir.

Informations et ressources pour les jeunes

Profitez de stands dédiés à l'information jeunesse du Pays de l'Ozon. La Mission locale sera également présente pour vous guider dans votre recherche d'emploi.

Comment s'y rendre ?

L'Espace Louise Labé est situé au Centre culturel Louise Labé, 13 Av. Robert Schumann, 69 360, Saint-Symphorien-d'Ozon.

Voici quelques options de transport :

En cars avec :

- la **ligne 111** des Cars du Rhône depuis Vienne (Arrêts dans les communes de la CCPO : Communay, Ternay, Sérézin-du-Rhône et Saint-Symphorien-d'Ozon).
- la **ligne 113** des Cars du Rhône depuis Givors (Communes de la CCPO : Ternay, Communay et Simandres).



C'est aussi l'occasion
de profiter du covoiturage !



N'attendez plus !

Venez au Forum Jobs d'été 2024 et préparez-vous à décrocher votre job estival.

Rendez-vous à l'Espace Louise Labé le 3 avril.

**Vous pouvez contacter
Info-Jeunes Pays de l'Ozon au**

04 78 02 93 68

Retrouvez toutes les infos sur

www.paysozon.com



Thalia Darnanville

Chargée de projet européen
à l'INSA de Lyon

Bonjour Thalia, peux-tu te présenter à nos lecteurs ?

Je m'appelle Thalia Darnanville, j'ai 46 ans et suis installée à Marennes depuis 2018. Je travaille à l'INSA Lyon en tant que chargée de projet européen, ce qui m'amène à gérer, entre autres, le programme d'échanges ERASMUS. Je partage mon quotidien avec mon conjoint et nos deux enfants.

Je crois savoir que tu es passionnée par l'écriture, peux-tu nous en dire plus ?

J'écris depuis mon enfance. J'imaginai des histoires, je fabriquais des mini-romans, l'écriture a toujours été une source d'émerveillement. J'ai consacré 10 ans à la pratique du théâtre, tout en poursuivant des études littéraires. À travers mes mots, j'aime partager mon vécu et mes pensées sur le monde qui nous entoure, inviter à réfléchir sur notre façon de vivre, tout offrant aux gens un élan de positivité. Le contact humain est essentiel pour moi et je suis heureuse lorsque je vois briller des étoiles dans les yeux de mes lecteurs.

Peux-tu nous parler de tes 2 livres ?

En juin 2021, j'ai publié mon premier roman « L'origine des maux ». L'écriture de ce livre a nécessité près de 3 ans, suivis de 2 années pour trouver un éditeur prêt à me suivre dans cette aventure. Quelques mois après sa parution, j'ai eu l'élan d'écrire un second roman « La dernière feuille de salade », publié en novembre 2023. Mes textes sont très accessibles, ils invitent à la réflexion mais n'ont pas vocation à donner de leçon. On y plonge pour n'en ressortir qu'à la dernière page, car les personnages nous emportent avec eux dans leurs aventures et leurs quêtes.

Quand prends-tu le temps d'écrire ?

Je fais en sorte de me réserver des créneaux réguliers : un soir par semaine et 2 heures le vendredi après-midi mais ce n'est pas toujours évident de jongler entre le travail, la famille, la maison, le jardin.

As-tu imaginé faire de l'écriture plus qu'une passion, mais un travail à part entière ?

Oui, bien sûr. L'idéal actuellement serait de pouvoir faire un mi-temps, pour trouver un équilibre entre mon travail, qui m'apporte un lien social précieux, et l'écriture qui est un acte plus solitaire. Mais d'un autre côté, même si je suis absolument ravie du succès rencontré (près de 2500 exemplaires vendus de mon 1^{er} roman et pour le moment 400 exemplaires du 2^e), ce n'est pas suffisant pour en vivre, car un auteur perçoit en moyenne 6 à 10 % du montant d'un livre vendu.

As-tu en projet un 3^e ouvrage ?

J'ai un projet assez différent, un recueil de nouvelles réalisé en partenariat avec une dizaine d'autres auteurs. Les bénéfices seront reversés à une association pour les enfants malades (CLEM'ACTION), mais chut, on est juste au début de l'aventure.



J'aime le contact humain et partager mon expérience personnelle à travers mes écrits.



As-tu une anecdote à partager avec nos lecteurs ?

Pour l'anniversaire de ma sœur, j'avais écrit un texte et en lui disant que je lui enverrai la suite chaque mois. Au fil du temps, l'histoire s'est étoffée et c'est ainsi que mon premier roman est né !

Quel regard portes-tu sur la commune ?

Nous habitons en ville (Villeurbanne) et nous souhaitons changer d'air, à la recherche d'espaces verts à la campagne et nous avons découvert le village de Marennes. Depuis notre installation, j'ai fait beaucoup de rencontres et construit des amitiés, en partie grâce à l'école. J'ai été membre actif de l'association des P'tits Marennois pendant 3 ans, et aujourd'hui je suis très heureuse d'être vice-présidente de l'association « Le 1000 pattes de Marennes » (pedibus). Nous sommes ravis de vivre ici : c'est notre petit coin de paradis.

À noter que ses livres sont en dépôt-vente au Bar Tabac la Tribu de Marennes.

<http://thaliadarnanville.com/>



Découvrons les talents près de chez nous

À chaque parution, nous dresserons le portrait d'un habitant singulier de notre commune. Vous souhaitez être candidat pour le prochain bulletin ?

Contactez l'équipe de la Mairie ou glissez simplement un mot avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la Mairie.

l'agenda

mars / avril / mai / juin 2024



Le saviez-vous ?

L'AISPA, association de service polyvalent d'aide et de soins à domicile, installée sur la commune de Marennes depuis de nombreuses années, vient d'emménager dans de nouveaux locaux situés sur la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon.

Les locaux libérés et disponibles, rue de l'église, sont accessibles depuis la cour de « la cure », qui se ferme avec un portail de 1867.

Carnaval

Nouvelle réussite pour le défilé du carnaval organisé par les P'tits Marennois, ce vendredi 9 février. Après un circuit dans le cœur du village, accompagné musicalement, les enfants ont rassemblé leur flamme olympique avant qu'elles ne s'embrasent et s'envolent en fumée.



Barrières DFCI

Vous avez probablement constaté l'installation récente des 4 nouvelles barrières DFCI sur la commune. Ces barrières, de différentes largeurs (de 4 m à 6 m) ont été posées pour empêcher les dépôts sauvages sur les chemins et dans les champs ainsi que le stationnement de poids lourds et le dépôt de voitures volées ou abandonnées.

Le coût de cette opération de 15 271 € TTC, est faible, en comparaison des coûts récurrents pour rendre les espaces propres après un dépôt sauvage.

Ces barrières sont fermées avec un cadenas ouvrables uniquement par les agriculteurs, les services de la commune et les services de secours.

mots croisés

